

## **COMMUNE DE MARPIRE**

### **Compte rendu du conseil municipal**

**En date du 17 septembre 2021**

**Nombre de conseillers :** En exercice 15      Présents : 14

**Etaient présents :** TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – TROPEE Rémi – COUROUSSE Stéphanie – PASQUEREAU Sylvie – ALBARET Coralie – BRISSIER Régis - FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent

**Absents excusés :** GARDAN Nadine

**Secrétaire de séance :** ALBARET Coralie

#### **Ordre du jour :**

- Lotissement des Lavandières : Convention de mandat avec le SYMEVAL pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2
- Devis de la société « BEAUMONT TP » concernant l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix Beucher et demande de fonds de concours
- Point sur les travaux et dossiers en cours (détaillé ci-dessous)

#### **Ajout à l'ordre du jour :**

- Informatisation de la bibliothèque
- Atelier Technique
- Antenne
- Fibre optique
- Visite du terrain bi-cross à Domagné
- Centre de loisirs
- Compte rendu réunion RIPAME

#### **1 : Lotissement des Lavandières : Convention de mandat avec le SYMEVAL pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2**

Madame le Maire donne lecture de la convention de mandat n°2021-N-30-01 envoyée par le syndicat mixte des eaux de la Valière pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2 du lotissement des Lavandières.

Le détail estimatif est le suivant :

-Montant des travaux : 32 205€ HT + Maîtrise d'œuvre du syndicat (5.5%) : 1 771.28€ HT = 33 976.28 € HT soit 40 771.53€ TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

D'accepter le devis estimatif présenté par le SYMEVAL d'un montant de 33 976.28€ HT pour la réalisation des travaux de desserte en eau potable de la tranche n°2 du lotissement des Lavandières.

D'autoriser Madame le Maire à signer la convention 2021-N-30-01.

## **2 : Devis de la société « BEAUMONT TP » concernant l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix Beucher et demande de fonds de concours**

Madame le Maire donne lecture au conseil municipal du devis n°598-21 JB bis en date du 09/07/2021, de la société «BEAUMONT TP», d'un montant de 16 741.40 € HT soit un total de 20 089.68 € TTC pour l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix-Beucher avec la construction d'ilots et d'un rond-point en vue de ralentir la circulation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De retenir le devis n° 598-21- JB bis du 09 juillet 2021 en remplacement du devis n°011-20 JB en date du 15/01/2020, de la société «BEAUMONT TP, pour l'aménagement des rues de la Lotière et de la Croix-Beucher avec la construction d'ilots et d'un rond-point en vue de ralentir la circulation
- De solliciter auprès de Vitré Communauté, un fonds de concours pour cette opération ainsi que pour les programmes voirie antérieurs d'un montant de 22 024.94 €,
- Autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

<b>Plan de financement global estimatif</b>	
<b>Désignation</b>	<b>Montants HT</b>
Travaux voirie réalisés en 2019 (travaux Heudinais + marquage voirie)	6 741.99
Curage fossé	2 380.00
Réfection voirie	19 931.70
Aménagement rues de la Lotière et de la Croix-Beucher	16 741.40
<b>Total HT justifiant la demande</b>	<b>45 795.09</b>
<b>Financement</b>	
Autofinancement	23 770.15
Fonds de concours	22 024.94

## **3 : Informatisation de la bibliothèque de Marpiré**

10 bénévoles à date, dont 2 personnes de Champeaux, s'occupent de la bibliothèque

Réalisation du désherbage (tri des livres) en avril 2021

Le 24 septembre 2021 : début de l'enregistrement des livres dans le nouveau logiciel de gestion.

Une formation au logiciel sera assurée pour les bénévoles.

## **5 : Atelier technique**

Compte rendu de la Réunion avec l'architecte le 19/07/2021 et présentation de 4 propositions. Une a été retenue mais va être affinée à la demande du groupe de travail.

Prochaine réunion prévue le lundi 20 septembre 2021.

## **6 : Fibre optique**

Le 07 et le 15 septembre, réunions avec la société Axione pour présentation de la 2eme tranche de déploiement de la fibre optique prévu entre 2023 et 2026.

## **7 : Antenne relais de téléphonie mobile**

Pose d'une antenne 4G sur la commune de Marpiré pour 4 opérateurs de téléphonie. Un dossier d'information est disponible sur le site internet de la commune et un article est paru dans Ouest France.

Le dossier d'information est également disponible et consultable en mairie.

## **8 : Centre de Loisirs**

Le centre recherche des animateurs (4 postes). Lancement d'un appel à candidature. Faute de recrutement, la capacité d'accueil sera réduite à partir du mois d'octobre de 44 enfants à 20. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu mercredi 22 septembre 2021 à Saint-Jean s/Vilaine.

## **9: Visite du terrain de bi-cross à Domagné**

Un groupe de travail va être constitué pour faire la visite du terrain de Bi-cross à Domagné.

## **10: Compte rendu de la réunion du RIPAME**

Réunion de rentrée du RIPAME du 06 septembre 2021

Le RIPAME change de nom et devient « le Relais Petite Enfance (RPE)».

Les assistantes maternelles devront s'inscrire sur le site de la CAF pour être référencées.

Pas d'assistantes maternelles disponibles avant septembre 2022.

La reprise d'ateliers a eu lieu jeudi 16 septembre sur la commune de Marpiré.